

## Inscriptions en secondaire : pas d'enseignement d'excellence sans pacte avec les familles!

La CIRI<sup>(1)</sup> veut-elle torpiller le Pacte pour un Enseignement d'excellence?

La réponse semble, à la lecture de cet extrait du rapport de la CIRI (commission inter-réseaux de régulation des inscriptions) daté du 25 janvier 2018, être positive :

*« En conclusion, la Commission manifeste son inquiétude face à l'absence d'ouverture de nouvelles écoles en septembre prochain sur la Région de Bruxelles-Capitale. Cette inquiétude est renforcée par une attitude de plus en plus courante et arrêtée de parents – tous milieux confondus – qui ne sont pas prêts à transiger sur leurs choix. »*

Diantre! La CIRI s'inquiète de devoir annoncer en avril prochain le nombre d'enfants coincés dans l'entonnoir du décret inscription version 2018 ! Le scénario est pourtant le même chaque année, seul le nombre d'élèves évincés varie – mais toujours à la hausse !

Certes, la CIRI ne peut pas encore déterminer combien d'enfants « sans école » s'ajouteront aux 37.800 victimes, à un moment donné, du processus mis en place en 2010. La CIRI, présidée, rappelons-le, par madame la ministre, sait depuis trop longtemps que ces chiffres seront explosifs... Comme tout organe politique, elle cautionne de facto la politique menée depuis 2010 en matière d'inscriptions en première année du secondaire – et ce, malgré les nombreux avertissements de l'asbl ELEVeS.

La CIRI croit-elle vraiment que les familles, tous milieux confondus, sont des analphabètes politiques disposées à renoncer à leur liberté de choix d'école reconnue par la Constitution?

L'asbl ELEVeS réclame pour la énième fois depuis 2007 un retour aux fondamentaux en matière de choix :

- Au gouvernement, la responsabilité de certifier la qualité de l'enseignement dispensé dans chacune des écoles qu'il subventionne.
- Aux pouvoirs organisateurs, avec les directions d'écoles et les équipes pédagogiques, la responsabilité de mettre en œuvre leur projet pédagogique au bénéfice de chaque enfant, en veillant à y associer sa famille.
- Aux parents, la responsabilité de choisir le projet pédagogique qui convient le mieux à l'enfant (ils ne sont aucunement responsables de la qualité de l'école que fréquente celui-ci).

Concrètement, en ce qui concerne le décret inscription, l'asbl ELEVeS suggère de :

- Conserver un fichier centralisé des inscriptions
- Rendre solidairement aux directions d'écoles leur responsabilité en matière d'inscriptions dans le premier degré, en leur permettant de fixer entre elles des modalités d'inscription
- Rendre aux parents leur responsabilité en matière de choix d'école en leur permettant d'identifier, parmi une liste de critères, ceux qu'ils jugent prioritaires pour leur famille
- Proposer chaque année aux parents ayant un enfant en 5e année primaire de préciser leur premier choix (de cœur), à l'exclusion de tout autre critère. Les résultats de cette enquête devraient être publiés, pour permettre aux parents et aux acteurs de terrain d'en prendre connaissance. Cette cartographie précise des lieux fort demandés permettrait aux pouvoirs organisateurs et aux parents d'anticiper, ce qui diminuerait les tensions récurrentes.

L'enjeu est de permettre aux familles de faire Pacte avec les écoles, avec l'Ecole.

Olivier van Essche – Président (0478 59 59 60)

François Klinkenberg – Régionale Verviers (0475 80 77 61)

**A propos de l'ASBL ELEVeS :**

ECOLES LIBRES EFFICACES VIVANTES ET SOLIDAIRES. L'ASBL ELEVeS est un espace de réflexion, d'analyse et d'interpellation concernant le monde scolaire. ELEVeS défend la liberté pédagogique des écoles, défend la liberté des parents en matière de choix scolaire et veut favoriser le partenariat entre les familles, les élèves et les écoles. ELEVeS est un mouvement citoyen apolitique né après le vote du premier décret inscription, qui a permis à des parents et des acteurs du monde de l'éducation de divers horizons de prendre conscience des changements fondamentaux mis en œuvre et des défis en matière d'enseignement. Soucieux de permettre à chacun d'exercer au mieux sa liberté et sa responsabilité de citoyen, le mouvement ELEVeS a comme objectif d'interpeller nos mandataires en matière d'enseignement et de les inviter à garder l'élève au centre de ses décisions.

[www.ELEVeS.be](http://www.ELEVeS.be) Facebook : <https://www.facebook.com/elevesASBL/>

(1) La Commission inter-réseaux des inscriptions est composée de représentants du gouvernement, de l'administration, des réseaux et des associations de parents.